



Réunion Indemnités Astreintes du 09 novembre 2021

Réunion pilotée par le Secrétariat Général en multilatérale.

D'entrée, le SG verrouille le débat, la discussion ne porte exclusivement que sur les montants et pas sur les règles génériques encadrant l'astreinte.

Le SG compare et valorise ses augmentations en les comparant à celles d'autres ministères.

Enfin, le SG précise qu'il s'agit d'un pré-travail qui doit être présenté puis validé par le cabinet du Ministre dans un budget déjà ficelé et verrouillé d'1,6 million d'euros.

La CGT a rappelé qu'une fois de plus l'administration prend les choses à l'envers en déclarant un budget contraint et ensuite de justifier des augmentations minimalistes.

Nous exigeons de travailler les revalorisations, donc de négocier en amont, et ensuite le gouvernement trouve les fonds. Quand on donne 40 milliards sans contrepartie en CICE aux grands groupes, qu'est-ce que quelques millions pour s'assurer une réelle augmentation ?

La CGT demande ensuite l'ouverture de discussion afin de fixer des règles ministérielles générales puis des déclinaisons pratiques et fonctionnelles par administration quant à la gestion des astreintes et particulièrement la définition avec rémunération et récupération des temps d'intervention.

Sur le fond, et donc les montants :

Sur les montants, **la CGT** est totalement insatisfaite car les valeurs des astreintes n'ont pas été revues depuis plus de 20 ans !!!

Si nous ne chiffrons pas à ce stade, il est évident que les propositions du ministère ne tiennent pas compte de la perte financière des agents durant toutes ces années. De plus, nous savons qu'il n'y aura aucune revalorisation annuelle, il faut donc impérativement que les montants soient au-dessus pour en tenir compte. Nous constatons également que les agents de la DSJ n'auront aucune augmentation pour les astreintes de journées de week-end ce qui est scandaleux et inacceptable.

De plus, les grilles doivent être par jour et « type de jour » (dimanche, jour férié) et groupé selon semaine du lundi 9h00 au vendredi 18h00 et week-end du vendredi 18h00 au lundi 9h00.

En conclusion, **la CGT** rejette cette projection comme toujours au rabais. Les agents du ministère ne sont ni des mercenaires à la petite semaine ni des indigents recevant une obole mais des fonctionnaires investis dans leurs missions de service public. A ce titre, **la CGT** exige une véritable négociation de revalorisation tenant compte des pertes de pouvoir d'achat depuis des années.

Pour information, vous trouverez la proposition du ministère ci-dessous :

Type d'astreinte	Montants actuels	Montants cibles
<i>Semaine complète : du lundi au lundi</i>	110 €	150 €
<i>Week-end : samedi et dimanche</i>	DAP: 60 € AC et PJJ : 80 €	100 €
<i>Samedi ou dimanche ou jour férié</i>	DAP: 30 € AC et PJJ: 40 € DSJ : 50 €	50 €
<i>Astreinte fractionnée en semaine, en dehors des heures normales de service</i>	15 €	20 €
<i>Astreinte de semaine, du lundi au vendredi inclus</i>	50 €	50 €

Montreuil, le 10 novembre 2021.